



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

23 janvier 2018

Résultats de l'enquête de janvier 2018 sur la distribution du crédit bancaire dans la zone euro

- La croissance des prêts a continué d'être soutenue par la hausse de la demande pour toutes les catégories de prêts.
- Les critères d'octroi sont demeurés globalement inchangés pour les prêts aux entreprises et le crédit à la consommation, tandis qu'ils ont continué à s'assouplir pour les prêts au logement.
- Les conditions attachées aux prêts aux entreprises et aux prêts au logement se sont assouplies.
- Les banques ont continué de renforcer leurs fonds propres en réponse aux mesures réglementaires et prudentielles.

Selon l'enquête de janvier 2018 sur la distribution du crédit bancaire, les critères d'octroi (c'est-à-dire les directives internes des banques ou les critères d'approbation des prêts) pour les prêts aux entreprises sont restés inchangés au quatrième trimestre 2017 (pourcentage net de banques déclarantes à 0 %, après – 1 % au trimestre précédent), conformément aux anticipations formulées lors de la campagne précédente. En revanche, les critères d'octroi des prêts au logement accordés aux ménages se sont encore assouplis (pourcentage net de – 6 %, contre – 11 % au trimestre précédent), de façon plus marquée que ne le prévoyait la précédente campagne. Les critères d'octroi des crédits à la consommation et des autres prêts aux ménages sont demeurés globalement inchangés (– 1 %, après – 4 %), en dépit des anticipations d'assouplissement formulées lors de la précédente campagne. Pour les trois catégories, les pressions concurrentielles et la perception des risques par les banques ont eu un effet d'assouplissement des critères d'octroi, tandis que la

tolérance des banques au risque et les coûts de financement et les contraintes de bilan ont eu un effet globalement neutre. Pour le premier trimestre 2018, les banques prévoient un assouplissement net des critères d'octroi pour les trois catégories de prêts (prêts aux entreprises : - 4 % ; prêts au logement : - 10 % ; crédit à la consommation : - 7 %).

Les modalités et conditions générales attachées aux nouveaux prêts des banques (qui correspondent aux modalités et conditions effectives convenues dans le contrat de prêt) ont continué de s'assouplir pour les prêts aux entreprises et les prêts au logement consentis aux ménages, toujours en raison d'un resserrement des marges sur les crédits standard. Les modalités et conditions générales sont restées globalement inchangées pour le crédit à la consommation et les autres prêts aux ménages. Dans cette catégorie, les marges sur les crédits standard ont continué de se resserrer, tandis que celles sur les prêts plus risqués se sont légèrement accrues.

La demande nette a continué d'augmenter pour toutes les catégories de prêts au quatrième trimestre 2017. La hausse de la demande de prêts aux entreprises résulte essentiellement de la FBCF, du niveau général des taux d'intérêt, des stocks et du fonds de roulement ainsi que de l'activité de fusion-acquisition. La demande nette de prêts au logement a continué de s'expliquer principalement par la faiblesse générale des taux d'intérêt et par des perspectives favorables sur le marché de l'immobilier résidentiel, ainsi que par la confiance des consommateurs. Les dépenses de consommation en biens durables, la faiblesse générale des taux d'intérêt et la confiance des consommateurs ont continué d'apporter une contribution positive à la demande nette de crédits à la consommation.

Au second semestre 2017, les banques de la zone euro ont continué de s'adapter aux mesures réglementaires et prudentielles en renforçant encore leurs fonds propres. À l'échelle de la zone euro, les banques ont fait état d'un impact globalement neutre des mesures réglementaires et prudentielles sur les critères d'octroi dans l'ensemble des catégories de prêt, à l'exception du crédit à la consommation et des autres prêts aux ménages, où elles ont eu un léger effet de durcissement. Les mesures prudentielles ont eu pour effet de resserrer les marges sur les prêts aux entreprises, d'accroître celles sur le crédit à la consommation, et elles ont eu un impact globalement neutre sur les prêts au logement.

L'Eurosystème a mis au point cette enquête sur la distribution du crédit bancaire, qui est réalisée quatre fois par an, afin de mieux comprendre le comportement des banques en matière de prêt dans la zone euro. Les résultats présentés dans l'enquête de janvier 2018 portent, sauf indication contraire, sur

Banque centrale européenne Direction générale Communication

Division Relations avec les médias, Sonnemannstrasse 20, 60314 Frankfurt am Main, Allemagne

Tél. +49 69 1344 7455. media@ecb.europa.eu, internet : www.ecb.europa.eu

Reproduction autorisée en citant la source.

Traduction : Banque de France

les évolutions intervenues au quatrième trimestre 2017 et les changements attendus au premier trimestre 2018. L'enquête de janvier 2018 sur la distribution du crédit bancaire a été réalisée entre le 1^{er} décembre 2017 et le 2 janvier 2018. Le taux de réponse des 143 banques ayant participé à l'enquête est de 100 %.

Pour toute demande d'information, les médias peuvent s'adresser à Stefan Ruhkamp, au +49 69 1344 5057.

Notes :

- Les séries nationales et celles relatives à la zone euro sont disponibles sur le site internet de la BCE à partir du *Statistical Data Warehouse* (Entrepôt de données statistiques) de la BCE. Le rapport peut être consulté à l'adresse : <http://www.ecb.europa.eu/stats/money/surveys/lend/html/index.en.html>.
- Des séries de données détaillées pour les résultats agrégés de la zone euro sont disponibles sur le site internet de la BCE à partir du *Statistical Data Warehouse* de la BCE (<http://sdw.ecb.europa.eu/browse.do?node=9691151>). Les résultats nationaux publiés par les différentes banques centrales nationales peuvent être obtenus à l'adresse : <http://www.ecb.europa.eu/stats/money/surveys/lend/html/index.en.html>.
- Pour plus de détails concernant l'enquête sur la distribution du crédit bancaire, cf. Köhler-Ulbrich (P.), Hempell (H.) et Scopel (S.), « *The euro area bank lending survey* », *Occasional Paper Series*, n° 179, BCE, 2016 (<http://www.ecb.europa.eu/pub/pdf/scpops/ecbop179.en.pdf>).